Editorial

Autor(en): **Chambre de commerce suisse en France**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **36 (1956)**

Heft 10

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

Qu'il nous soit permis, à cet emplacement destiné à consigner chaque mois le point de vue de notre Chambre de commerce sur un sujet d'actualité franco-suisse, de nous attarder aujourd'hui à des préoccupations liées à la gestion et à l'activité d'une compagnie telle que la nôtre.

Nous avons le sentiment, à la suite d'un sondage effectué parmi nos membres, que beaucoup d'entre eux ignorent toute une part de l'activité de notre Chambre de commerce, qu'ils ne recourent pas à elle dans bien des cas où son intervention pourrait leur être utile, et qu'en somme ils ne tirent pas tout le parti possible de leur adhésion.

Chacun sait, bien entendu, que nous sommes à la disposition de nos membres pour examiner avec eux, chaque fois qu'une démarche doit être entreprise auprès d'une administration française ou suisse, la meilleure façon de défendre leurs intérêts. Chacun sait aussi qu'un service spécial est chargé, à notre siège, de présenter et de suivre les demandes de licences d'importation et d'exportation de nos membres, de même que leurs demandes de transferts financiers, auprès des services ministériels compétents.

Mais peut-être tous nos adhérents ne réalisent-ils pas que nous disposons, à Paris et en Suisse, d'un service juridique parfaitement organisé, confié à des avocats hautement qualifiés et actifs. Ce service peut se charger, soit de recouvrer des créances litigieuses, soit d'arbitrer des différends commerciaux, soit de délivrer des consultations sur des questions juridiques ou fiscales. Il peut économiser à nos membres beaucoup de soucis, de temps et d'argent.

Peut-être aussi tous nos adhérents ne songent-ils pas, avant d'engager une affaire avec une personne ou une entreprise de l'autre côté de la frontière, à nous consulter sur l'honorabilité et la surface de leur correspondant. Nous pouvons, en leur fournissant des renseignements commerciaux, éviter de graves mécomptes.

Peut-être enfin, beaucoup de nos membres hésitent-ils à nous confier leurs problèmes d'ordre purement commercial : étude sommaire du marché de tel ou tel produit, organisation d'un réseau de vente, choix d'un agent ou d'un représentant.

Notre Chambre de commerce n'est pas et ne veut pas devenir un but en elle-même. Sa raison d'être est de servir ses membres ; ceux-ci doivent trouver, dans l'aide directe ou indirecte qu'elle leur apporte, la justification de leur appui. C'est pourquoi, à côté des efforts que nous poursuivons sur un plan général pour favoriser le développement des échanges entre la France et la Suisse, nous cherchons constamment de nouveaux services à leur rendre, de nouveaux domaines dans lesquels nous puissions faciliter leur activité et alléger leurs soucis.

Si nous nous adressons aujourd'hui à tous nos membres par la voie de cet éditorial, c'est à la fois pour leur rappeler nos diverses activités et pour les inciter à nous en suggérer éventuellement d'autres auxquels nous n'aurions pas songé et que nous nous efforcerons de remplir à leur satisfaction.

Chambre de commerce suisse en France